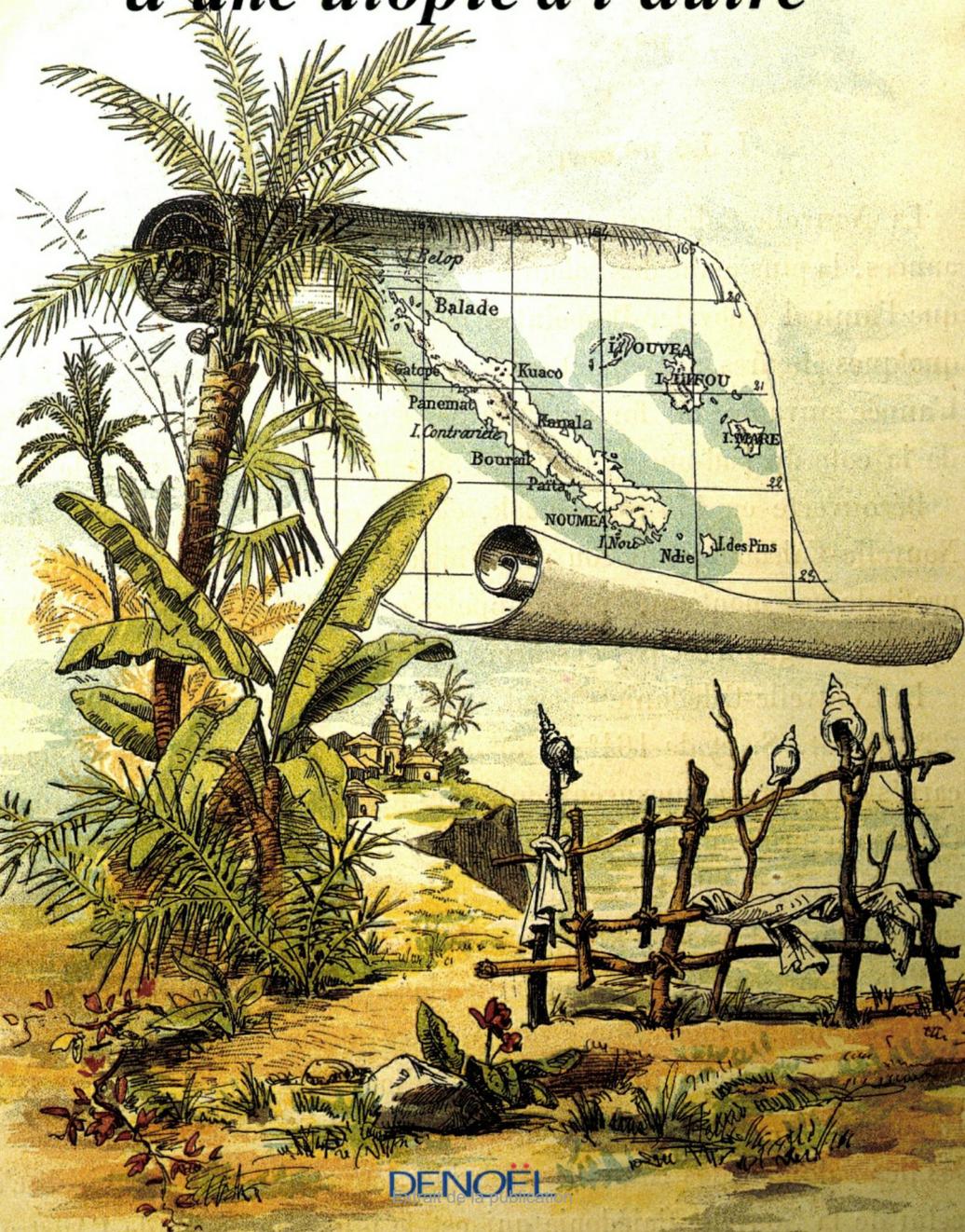


Jean-Marie Colombani

# DOUBLE CALÉDONIE

*d'une utopie à l'autre*





# **DOUBLE CALÉDONIE**

DU MÊME AUTEUR

*Contradictions*, entretiens avec Anicet Le Pors, Messidor, 1984.

*L'Utopie calédonienne*, Denoël, 1985.

*Portrait du président ou le monarque imaginaire*, Gallimard, 1985.

*Le Mariage blanc*, en collaboration avec Jean-Yves Lhomeau, Grasset, 1986.

*Questions de confiance*, entretiens avec Raymond Barre, Flammarion, 1987.

*Les Héritiers*, en collaboration avec Jean-Yves Lhomeau, Flammarion, 1989.

*La France sans Mitterrand*, Flammarion, 1992.

*La gauche survivra-t-elle aux socialistes ?*, Flammarion, 1994.

*Le Double Septennat de François Mitterrand*, en collaboration avec Hugues Portelli, Grasset, 1995.

*Mitterrand, le roman d'une vie*, Mille et une nuits, 1996.

*Le Résident de la République*, Stock, 1998.

**Jean-Marie Colombani**

**DOUBLE CALÉDONIE**

*d'une utopie à l'autre*

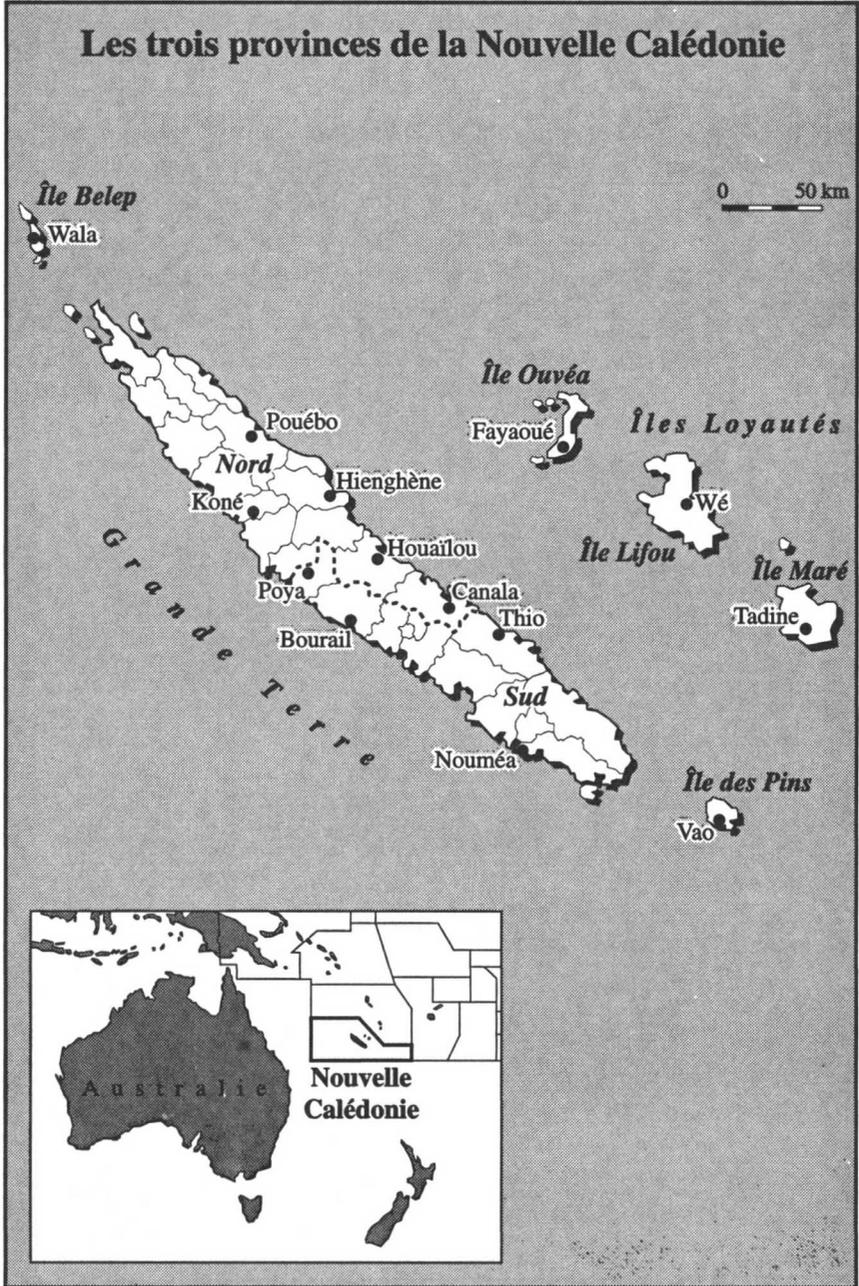
DENOËL

**© by Éditions Denoël, 1999**  
**9, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris**  
**ISBN 220724485.7**  
**B 24485.5**

**Cet ouvrage a vu le jour grâce à mon père, Jules-Antoine, qui a beaucoup contribué à son élaboration.**



# Les trois provinces de la Nouvelle Calédonie





**PREMIÈRE PARTIE**

**La promesse non tenue**



## Un héritage colonial contesté

Jean-Marie Tjibaou était *un homme kanak et un homme d'ouverture sur le monde, qui a marqué ce territoire en tendant la main. Une main vers laquelle s'est tendue celle de Jacques Lafleur. Ces deux hommes, ainsi que ceux qui les entouraient, ont été, aux côtés de Michel Rocard, les signataires des accords de Matignon. Ils ont ouvert cette démarche dans laquelle nous nous inscrivons aujourd'hui.* Telle fut la déclaration faite, le 4 mai 1998, par le Premier ministre Lionel Jospin à son arrivée en Nouvelle-Calédonie, la veille de sa signature de l'accord de Nouméa conclu le 21 avril entre le F.L.N.K.S. et le R.P.C.R. Ces propos, tenus quelque temps avant l'inauguration du Centre culturel kanak baptisé du nom du leader indépendantiste décédé, illustrent l'évolution considérable de la situation politique calédonienne depuis le milieu des années 1980. *Nous sommes pour une grande France et nous ne laisserons pas les socialistes brader nos « possessions » outre-mer,* déclarait en février 1985 à Nouméa Charles Pasqua, président du groupe R.P.R. du Sénat et futur ministre de l'Intérieur. *La Nouvelle-Calédonie, c'est un drame qui a commencé en 1963 (...). Aujourd'hui comme hier, la droite pousse à l'affrontement ; ils aveuglent le jugement des caldoches et sont prêts à se battre jusqu'au dernier d'entre eux,* répliquait Michel Rocard un mois plus tard.

En quelques mots, tout était dit : la Nouvelle-Calédonie

était devenue un thème du débat franco-français, entre ceux qui tentaient de la transformer en abcès fatal contre un gouvernement de gauche qu'ils espéraient à la merci d'un dernier coup d'épaulé, et un pouvoir pris au piège d'une île *de cicatrices et de colères*.

La partie qui ne cesse de se jouer sur ce caillou de nickel – grand comme deux fois la Corse, peuplé exactement de 196 836 habitants<sup>1</sup>, situé au large de l'Australie, dans cet océan Pacifique décrit comme le futur centre de gravité géopolitique du globe – dépasse le cadre franco-français et constitue bel et bien un enjeu stratégique.

Stratégique ? Flanquée d'un continent (l'Australie) et de deux très grandes îles (la Nouvelle-Zélande et la Papouasie-Nouvelle-Guinée), la Nouvelle-Calédonie est bien davantage qu'un archipel.

C'est aussi la partie émergée d'une zone économique exclusive de 2 105 000 km<sup>2</sup> (soit quatre fois la superficie de la « métropole »), au sein d'un océan qui couvre le tiers de la surface du globe. Grâce à ses « confetti » d'outre-mer, la France est, en effet, la troisième puissance maritime du monde pour les ressources cachées des océans. C'est un espace plus virtuel que réel, dont il est difficile d'assurer la défense en permanence mais qui est inévitablement appelé à devenir important dans un Pacifique en plein développement commercial, économique et technologique.

*A l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, la France joue son destin de puissance mondiale moyenne dans l'hémisphère du Pacifique* : tel est, en 1985, le point de vue de l'état-major de l'armée de terre.

Retour d'un voyage-éclair en Nouvelle-Calédonie, le 20 janvier 1985, François Mitterrand ordonne le renforcement de la base aéronavale de Nouméa-Tontouta, destinée à devenir le point d'appui logistique de la France et des marines alliées. Mais comment ne pas se souvenir, en écoutant le président

1. Selon le dernier recensement effectué en 1996.

de la République, de ce commandement de Napoléon III, le 14 février 1854 : *La prise de possession a eu pour but d'assurer à la France dans le Pacifique la position que réclamaient les intérêts de la marine militaire et commerciale.* Voilà sans doute ce que l'on nomme la continuité de l'État. En tout cas, le *drame*, dont parle Michel Rocard, commence avec le second Empire, le 24 septembre 1853. Aujourd'hui, voilà notre « possession » sommairement divisée en Kanak contre « Caldoches », en Noirs contre Blancs.

Les Kanak<sup>1</sup>, ce sont les premiers occupants de l'île, semblables aux autres « Canaques », c'est-à-dire ceux qui peuplent la Mélanésie et la Micronésie. Semblables et pourtant très différents. Les premiers navigateurs, les marchands de bois de santal, les missionnaires, les marins français, trouvèrent un peuple qui ne ressemblait ni aux Blancs, ni aux Noirs déjà rencontrés, ni aux Polynésiens. Plus tard, on découvrit que ce type d'hommes s'était répandu presque exclusivement dans cet ensemble d'archipels qui forment aujourd'hui la Mélanésie. D'après le capitaine James Cook, les Mélanésiens étaient *un peuple fort, robuste, actif et bien fait, courtois et amical. Certains d'entre eux avaient les lèvres épaisses, des nez plats, des tignasses ébouriffées, des cheveux très crépus. Malgré leurs dispositions pacifiques, ils doivent quelquefois être en guerre car ils sont bien pourvus en armes offensives, telles que casse-tête, lances, etc.*

Ils peuplent l'archipel calédonien qui tranche avec son environnement : il n'a pas la taille de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui fait plus de 800 000 km<sup>2</sup> pour 3 millions d'habitants ; il n'a pas non plus la population des Fidji :

1. Nous avons adopté la graphie *Kanak*, invariable, qui apparaît officiellement dans le texte de l'accord signé à Nouméa le 5 mai 1998 sur « l'identité kanak ». Nous avons conservé le terme *Canaque* dans les citations de textes anciens.

600 000 habitants pour une superficie quasi identique. Mais notre territoire, avec les 16 738 km<sup>2</sup> de la « Grande Terre » auxquels s'ajoutent les 2 000 km<sup>2</sup> des îles Loyauté, se place très nettement devant la multitude des autres archipels. Dans la marche des anciens peuples canaques venant du Sud-Est asiatique à travers la Malaisie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et les Nouvelles-Hébrides (aujourd'hui Vanuatu), il se trouve tout à fait au sud, en quelque sorte au bout de la chaîne ouverte vers l'horizon australien et néo-zélandais. La distinction majeure résulte aujourd'hui d'un peuplement multiracial au sein duquel les Mélanésiens ont perdu la prédominance. Selon le géographe Doumenge, au début de 1966, les populations océaniques approchaient aux îles Salomon les 99 %, aux Nouvelles-Hébrides 95 %, aux îles Loyauté plus de 90 %, sur la Grande Terre 48 % environ, aux îles Fidji 50 %.

La Nouvelle-Calédonie se distingue enfin des autres îles environnantes par son potentiel minier, les revenus qu'elle en tire et ses composantes humaines encadrées par les considérables dépenses de l'État, qui ont accéléré la marche au progrès d'une partie, tout au moins, de la population<sup>1</sup>.

Il en résulte notamment un niveau de vie extraordinairement élevé par rapport à d'autres pays de la Mélanésie<sup>2</sup>.

Mais cette brillante médaille a un revers : le pactole est capté au passage par 65 % environ de la population, et la plus grande partie de la « masse indigène », comme on disait autrefois, et comme on le pense encore parfois, sort difficilement de l'économie de subsistance et ne reçoit encore qu'une part insuffisante de la richesse territoriale.

1. Située en zone subtropicale comme les autres archipels de la Mélanésie, la Nouvelle-Calédonie bénéficie des vents alizés qui lui enlèvent l'humidité et l'exubérance de la végétation telle qu'elle est par exemple en Papouasie et aux Nouvelles-Hébrides, mais sans pour autant lui apporter tous les avantages des zones tempérées.

2. Ainsi, par habitant et en francs C.F.P., en 1981, la Nouvelle-Calédonie enregistrait un revenu de 678 197 francs contre 129 000 à Fidji, et 66 000 à la Papouasie-Nouvelle-Guinée en 1980.

La « masse caldoche » – les Européens – n'est pas, pour autant, particulièrement privilégiée. Car depuis la prise de possession en 1853, la politique de la France s'est faite le plus souvent à la va-comme-je-te-pousse. On a d'abord enfermé des bagnards. Puis on a installé des colons (parmi lesquels d'anciens bagnards), sans moyens ni soutien logistique, ni infrastructures qui auraient pu permettre un développement humain conséquent.

Les gouvernements du passé se sont contentés de larguer les individus dans la brousse, en plein isolement, dans une nature et un environnement hostiles, sans savoir ce qu'ils pourraient y faire.

L'histoire nous dit que ces gouvernements n'avaient même pas d'arrière-pensée : bien peu pensaient que ces installations de Blancs pourraient constituer les points d'ancrage d'une double conquête militaire et humaine.

En effet, compte tenu de la surface disponible, du nombre relativement restreint de Mélanésiens et enfin du nombre dérisoire de colons installés, si les gouvernements avaient eu une politique cohérente, ces implantations auraient dû se réaliser par zones successives aptes à consolider un colonat puissant, d'une meilleure rentabilité que quelques isolés bravaches perdus dans la brousse.

L'éruption de 1985 était largement la conséquence de l'imprévision. Qui plus est, l'installation des Blancs en brousse, telle qu'elle s'est opérée, n'a apporté, à aucun des partenaires concernés, une satisfaction au moins proportionnelle au sacrifice consenti. Après plus de cent trente ans d'effort, le résultat justifiait-il les massacres du passé, les révoltes permanentes ?

Car les plaies des années 80 ne sauraient faire oublier que la Nouvelle-Calédonie saigne encore de vieilles révoltes. Au reste, celles-ci sont constantes et bien antérieures à la prise de possession.

Découverte en 1774 par le capitaine Cook, la Nouvelle-Calédonie fut négligée par les navigateurs jusqu'en 1840. Les grands récifs qui entourent la Grande Terre semblent avoir été suffisants pour tenir à distance les trafiquants qui croyaient l'île sans ressources ; la réputation des habitants, qui n'était guère encourageante, y est aussi pour quelque chose.

Tout change avec la découverte du bois de santal, dans les îles Loyauté et aux Nouvelles-Hébrides. La Nouvelle-Calédonie est alors visitée par des marchands anglais qui établirent des comptoirs à l'île des Pins et un peu sur la côte est, notamment à Hienghène. Certains de ces marchands ont laissé un excellent souvenir en Nouvelle-Calédonie. L'un d'eux, Paddon, a légué son nom aux premiers colons. Ce furent ensuite les missionnaires : les protestants anglo-saxons d'abord, à l'île des Pins, Maré et Lifou ; puis les catholiques français, conduits par Mgr Douarre, en 1843 ; ils se fixèrent à Balade, mais furent obligés d'abandonner la Grande Terre en 1847 et ils n'y revinrent définitivement qu'en 1851. C'est au cours de cette période que naquirent les premiers drames.

L'accueil initial qui fut réservé aux missionnaires était comparable à celui qu'avait reçu le capitaine Cook : les indigènes s'étaient montrés très accueillants, courtois et d'une certaine générosité. Mais le climat changea après le naufrage d'un navire français, *La-Seine*, sur les récifs de Balade ; la mission dut recueillir et nourrir quelque deux cents hommes d'équipage alors que les capacités des tribus de Balade étaient assez limitées ; de plus, la région avait subi une sécheresse assez grave (phénomène que l'on constate encore fréquemment de nos jours) qui provoqua la ruine des récoltes, ce qui naturellement accrut les difficultés alimentaires et entraîna la famine ; s'y ajoutèrent aussi les épidémies. Cette conjonction créa un phénomène de rejet. Et l'affaire se termina dans le sang.

La suite peut s'écrire comme le récit ensanglanté de massacres succédant à des coups de main. 1847 : le nord de l'île s'enflamme ; 1850 : nouveau massacre, toujours au Nord,

mais aussi sur la côte est et au Sud ; 1853, à Balade ; 1856, à Houaïlou, sur la côte est, au Mont-d'Or et à Nouméa ; 1855, à l'île des Pins ; 1860 et 1861, à Canala et dans les régions limitrophes, etc.

Vint alors la révolte de 1878, dirigée par Ataï. Ce grand chef de guerre réussit à organiser un soulèvement général et faillit emporter une victoire définitive, car la capitale elle-même, Nouméa, était menacée.

La situation fut sauvée *in extremis* par l'initiative et l'héroïsme du lieutenant Servan et par une pratique que les militaires et les administrateurs coloniaux connaissaient bien : une petite troupe de militaires blancs, face à des populations « primitives » nombreuses, devait, avant et après les combats, rechercher les amitiés, désarmer les esprits et les bras, puis, dans un deuxième temps, encadrer les volontaires et les convaincre de mettre à la raison ceux des leurs qui s'obstinaient dans le même combat. Ainsi ce furent des Kanak qui livrèrent aux Français la tête d'Ataï. Coïncidence tragique : Éloi Machoro, le secrétaire général de l'Union calédonienne, abattu début 1985 par le G.I.G.N. périt au même endroit qu'Ataï.

Un siècle plus tôt, ce sont pourtant les ancêtres de Machoro qui donnèrent la victoire à la France. Le lieutenant Servan, en pleine révolte, s'enfonçant seul dans la brousse, se présenta à l'un des chefs qui se préparait au massacre des Blancs et obtint sa neutralité. C'était l'époque où le Blanc, pourvu qu'il ait l'allure et le parler d'un chef, jouissait d'un prestige extraordinaire.

Pourtant avant le combat, Ataï avait prononcé des paroles pleines de sagesse, qui ne furent pas entendues.

Au gouverneur qui lui demandait de qui, de quoi il avait à se plaindre, il apporta deux sacs : l'un plein de terre, l'autre plein de pierres ; et les vidant, il dit : *Voici ce que tu nous as pris (la terre) et voilà ce que tu me laisses (les pierres)*. Et au même gouverneur qui lui conseillait d'édifier des barrières, puisqu'il se plaignait des incursions du bétail des colons

blancs : *quand mes taros viendront manger tes vaches, j'élèverai des barrières.*

Que de sang, que de victimes – plusieurs centaines du côté blanc, plusieurs milliers du côté noir – pour asseoir cette « possession » lointaine. Conséquence de la révolte : nombre de tribus furent déplacées, dépossédées de leur « tertre », exilées sur leur propre terre.

Un fossé sanglant s'est creusé à cause de cette terre, sous les yeux d'hommes dont certains sont encore vivants (car ils sont nés avant la dernière révolte, celle de 1917), et il n'a jamais été comblé, laissant des traces dommageables pour tous.

L'inconséquence n'a pas été l'exclusivité des gouvernements du siècle dernier. Plus près de nous, le danger était connu, l'explosion prévue. Mais l'État français a préféré la tergiversation et le laxisme.

Déjà en 1878, après l'écrasement de la révolte d'Ataï, le général de Trentinian, envoyé en mission par Paris, faisait dans un rapport<sup>1</sup> au gouvernement ce constat qui reste d'une cruelle actualité : *Nous pouvions éviter ce qui est arrivé ; l'administration aurait dû forcer les Blancs à être plus prudents...*

Près d'un siècle plus tard, un autre rapport officiel, publié en juillet 1961<sup>2</sup>, souligne que les sols cultivables sont, en fait, rares et que leur fertilité n'est pas remarquable. La superficie des sols à vocation agricole est de l'ordre de 80 000 hectares, celle à vocation pastorale de 400 000 hectares. Ces remarques auraient gagné à être méditées : *Les propriétés convenablement cultivées et exploitées sont assez peu nom-*

1. Voir annexes p. 245.

2. Demandé par le gouvernement de l'époque à la Société d'étude pour le développement économique et social, il fait le point sur la situation du territoire et en particulier examine en détail le problème de l'agriculture ; cet ouvrage est de MM. Combiér, administrateur de la France d'outre-mer, Guerini, ingénieur en chef du P.D.P.A., et Mercier, ingénieur des Mines.



À l'inverse de son grand voisin australien, où les Blancs ont submergé les aborigènes, la Nouvelle-Calédonie vit, depuis l'installation du premier Européen en 1843, dans la contradiction de deux logiques, l'une liée séculairement au droit coutumier kanak, l'autre importée d'Occident par des vagues successives de Français (bagnards, déportés, colons). Deux communautés d'égale importance qui coexistent sans véritablement cohabiter, comme en ont témoigné plusieurs révoltes, de 1878 à 1988...

Après les espoirs suscités par l'esquisse d'une politique de promotion mélanésienne (une demi-douzaine de statuts en trente ans), nombre de dirigeants kanak se sentent floués et basculent vers l'indépendantisme, tandis que d'autres rejoignent les caldoches.

Au lendemain de la réélection de François Mitterrand et du drame d'Ouvéa, Michel Rocard parvient toutefois à renouer le dialogue entre les chefs des deux communautés : Jacques Lafleur et Jean-Marie Tjibaou signent les accords de 1988 qui ouvrent la voie à l'auto-détermination.

Ni l'assassinat de J.-M. Tjibaou par des indépendantistes extrémistes, ni les nombreux incidents qui ponctuent de laborieuses négociations ne parviennent à entraver le processus qui mène au référendum du 8 novembre 1998. Il marque une étape décisive pour la Nouvelle-Calédonie, appelée à devenir un État associé à la France et disposant d'une très large autonomie.

L'avenir dira si cette « solution consensuelle » met véritablement fin à un lourd contentieux. Elle comporte pour la France une double novation : sur le plan constitutionnel en raison du transfert de souveraineté, sur le plan moral car, pour la première fois, Paris reconnaît dans une déclaration solennelle « les ombres de la période coloniale ».

Aujourd'hui directeur du quotidien *Le Monde*, Jean-Marie Colombani, qui a longtemps vécu en Nouvelle-Calédonie — élève au lycée La Pérouse puis journaliste à Radio-Nouméa —, propose une nouvelle version de son *Utopie calédonienne*, parue en 1985.

Augmentée de chapitres qui retracent quinze années riches de péripéties, elle est complétée par les documents essentiels qui ont jalonné l'élaboration des accords entre Kanak et caldoches.

Illustration de couverture :  
Barrière fétiche, dessin du XIX<sup>e</sup> siècle.  
Anonyme, © Viollet.

DENOËL

B 24485.5  2.99  
ISBN 2.207.24485.7  
149 FF TTC



Extrait de la publication